



ASSISES NATIONALES DE
LA MOBILITÉ

SYNTHÈSE DES ATELIERS TERRITORIAUX
JANVIER 2018



INTRODUCTION

“Chacun peut en faire le constat dans son quotidien, on ne se déplace déjà plus aujourd’hui comme on le faisait hier, et que dire de demain. La mobilité est en train de se transformer, et il nous faut imaginer une nouvelle politique de mobilité pour notre pays.”

(Elisabeth Borne)

C’est autour de cette volonté forte qu’Édouard Philippe, Premier ministre, et Elisabeth Borne, ministre chargée des Transports, ont lancé le 19 septembre 2017, pour 3 mois, les Assises nationales de la mobilité, sous la forme d’une démarche participative pour que chacun, citoyen, acteur de la mobilité, élu de terrain, puisse exprimer ses attentes, ses propositions et ses idées.

Cette concertation doit participer à la construction de nouvelles politiques publiques qui dessineront les mobilités en France à l’horizon 2030 et, en particulier, à l’élaboration de la future loi d’orientation des mobilités qui sera présentée au début de l’année 2018.

Dans le cadre des Assises nationales de la mobilité, la ministre des Transports a sollicité le préfet de la région Bretagne pour mettre en place des ateliers afin de donner la possibilité aux territoires d’exprimer leurs besoins en matière de mobilités en fonction de leurs spécificités et de leur typologie.

Le Préfet de la région Bretagne s’est engagé dans cette démarche innovante animée par la direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement (DREAL).

LES THÈMES DES ASSISES DE LA MOBILITÉ

Six thèmes ont été définis par la ministre des Transports pour conduire la réflexion avec les habitants et les acteurs de terrain.

Ils correspondent aux enjeux de la transition des mobilités :

- **ENVIRONNEMENT > Des mobilités plus propres** : réduire l’empreinte environnementale de nos déplacements.
- **NUMÉRIQUE > Des mobilités plus connectées** : accélérer la révolution numérique dans les transports pour anticiper les mutations de la mobilité.
- **FRACTURES SOCIALES ET TERRITORIALES > Des mobilités plus solidaires** : réduire les fractures territoriales et l’assignation à résidence, pour faire de la mobilité physique un moteur de la mobilité sociale.
- **INTERMODALITÉ > Des mobilités plus intermodales** : mieux articuler toutes les offres pour les rendre plus attractives et offrir une vraie alternative à la possession d’un véhicule individuel.
- **SÉCURITÉ ET SÛRETÉ > Des mobilités plus sûres** : réduire les accidents et les risques liés aux mobilités.
- **GOVERNANCE ET FINANCEMENT > Des mobilités plus soutenables** : équilibrer les modèles économiques, dégager des ressources financières à la hauteur des besoins et rendre la gouvernance plus efficace.

LES ATELIERS TERRITORIAUX EN RÉGION BRETAGNE

En Bretagne, les ateliers territoriaux ont été construits autour des six thèmes précités définis par la ministre.

Ils se sont déroulés les 6, 7 et 9 novembre 2017, respectivement à Pontivy, Acigné et Concarneau.

LES TERRITOIRES RETENUS

Les trois ateliers ont permis de représenter quatre typologies de territoires :

- **Pontivy**, ville caractéristique du centre Bretagne, dont le territoire est enclavé ;
- **la métropole rennaise**, qui concentre de multiples formes de déplacements notamment liées à son rôle de capitale régionale, et Fougères, ville moyenne dans le périmètre d'attractivité de l'agglomération rennaise ;
- **Concarneau**, une ville moyenne littorale dont le caractère touristique génère de nombreux déplacements.

LES PARTICIPANTS

La DREAL Bretagne a souhaité déployer une animation d'ateliers qui permette à chacun d'exprimer ses attentes au vu de son quotidien. Au cours de séances de travail collaboratif, les participants ont ainsi pu partager, analyser et mettre en perspective leurs propres expériences de mobilité pour une identification d'attentes concrètes et clairement exprimées.



Ces ateliers participatifs étaient composés de citoyens et de représentants de la société civile (associations, entreprises, élus) mais non professionnels de la mobilité et des transports. En vue d'obtenir une bonne représentativité, les citoyens ont été recrutés sur la base de critères sociodémographiques (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle) et géographiques (une moitié provenait de la ville centre et l'autre du reste de l'agglomération).

Au total, ce sont près de **150 PERSONNES** qui y ont participé :

PONTIVY > 35 participants

ACIGNÉ (pour les territoires de Rennes et de Fougères) > **63 participants**

CONCARNEAU > 48 participants

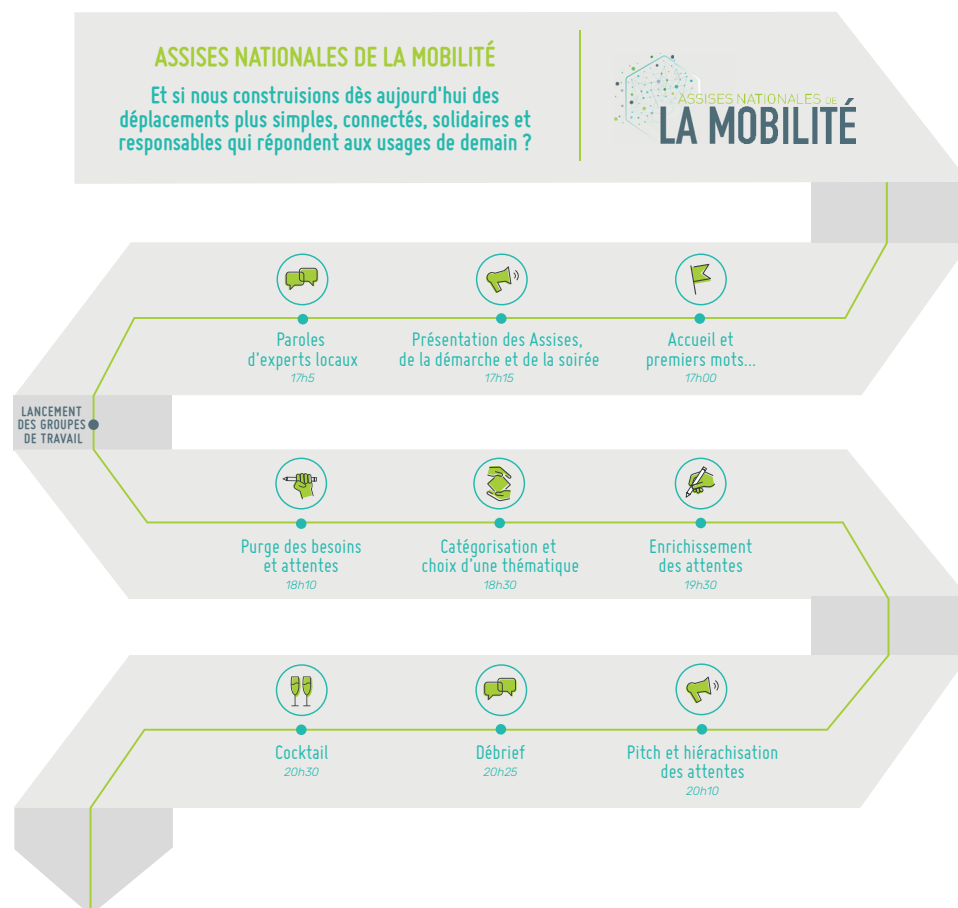
LA MÉTHODE

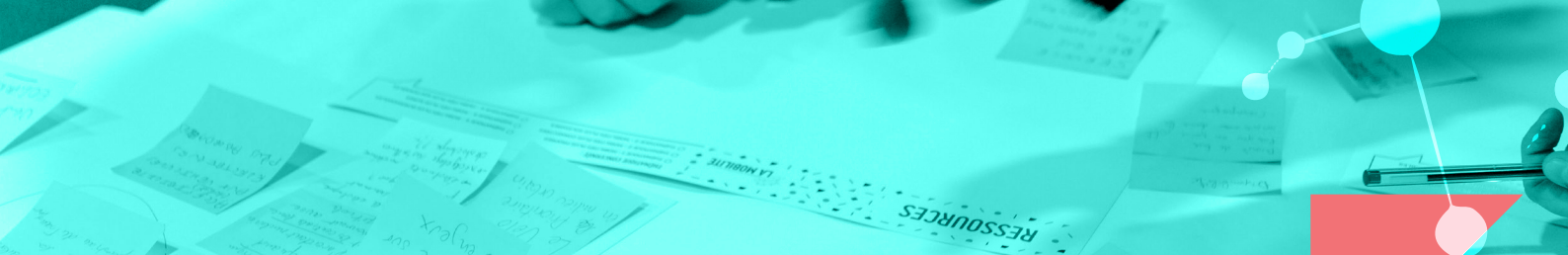
Pour mettre en œuvre cette démarche ouverte et contributive, la DREAL Bretagne a fait appel à un prestataire de service qui a utilisé une méthode favorisant l'échange et la participation.

Chaque atelier, d'une durée de 3h30, a été conçu de manière identique.

Après le mot d'accueil des représentants politiques des collectivités, les préfets de département sont intervenus pour rappeler les objectifs poursuivis par l'État à travers ces Assises de la mobilité. Deux courts films d'animation, proposés par le ministère, ont notamment permis de prendre connaissance de quelques chiffres liés à la mobilité. Un universitaire de Rennes 2, M. Guy Baudelle, a conclu cette première partie des ateliers en apportant des éléments de réflexion sur les enjeux de la mobilité en Bretagne.

Les ateliers se sont ensuite déroulés sous la forme de groupes de travail. Les techniques d'animation utilisées ont permis à chaque participant de s'exprimer et à chaque groupe constitué de préciser ou d'enrichir le travail de l'autre. A la fin de l'atelier, chaque groupe a ainsi pu présenter aux autres une liste d'attentes hiérarchisées et des pistes de solutions autour des 6 thèmes retenus par la ministre comme autant de défis à relever pour les mobilités de demain.





DÉFI 1:

ENVIRONNEMENT > Des mobilités plus propres

Les attentes sont communes aux quatre territoires.

Les participants souhaitent voir accélérer la transition énergétique des modes de déplacement. Attachés à leur cadre de vie et leur environnement, ils se sentent tous concernés par le développement de mobilités qui respectent davantage l'environnement.

Ils veulent des véhicules "propres" (électricité, carburants alternatifs) et la limitation des véhicules à moteur thermique en zone urbaine.

Ils veulent voir se développer l'usage du vélo avec la mise en place d'infrastructures adaptées et sécurisées, et d'ateliers collaboratifs. Ils souhaitent aussi des aménagements pour "donner envie de marcher".

Les pistes les plus fréquemment citées pour relever le défi :

Multiplier les aires de covoiturage en zones rurales • Mettre en place des navettes depuis les aires de covoiturage jusqu'aux centres-villes, zones commerciales et autres lieux de vie/d'activité • Créer des points de raliement sécurisés et visibles pour le développement de l'auto-stop • Développer les livraisons à domicile en zones rurales • Obliger les grandes entreprises à développer des flottes de véhicules électriques pour remplacer leurs flottes thermiques • Déployer massivement les bornes de rechargement électrique sur tout le territoire • Développer le télétravail • Aménager les horaires en entreprises pour éviter la congestion • Développer des axes navigables non polluants • Supprimer les places de stationnement en ville et les remplacer par des parcs de stationnement en entrée de ville • Multiplier les campagnes de sensibilisation pour les mobilités douces dans les établissements scolaires • Mettre en place des crédits d'impôts à l'achat d'un vélo • Étendre les systèmes de vélos en libre-service au niveau national • Réhabiliter les commerces de proximité pour diminuer les déplacements



DÉFI 2 : NUMÉRIQUE > Des mobilités plus connectées

Les participants souhaitent voir se développer une mobilité fondée sur les outils numériques.

En ce qui concerne les transports publics, ils souhaitent la mise en place de plateformes digitales mettant en cohérence l'ensemble de l'offre de mobilités. Ceci permettrait un maillage dense de l'ensemble du territoire et des déplacements plus simples jusqu'au dernier kilomètre compris, souvent très problématique en dehors des grands centres urbains.

Qu'il s'agisse de covoiturage, d'auto-stop, de taxis collectifs, les participants voient aussi dans les outils numériques la possibilité de développer ces mobilités collaboratives en Bretagne.

Ces attentes sont communes aux quatre territoires et particulièrement fortes en zone rurale.

Les pistes les plus fréquemment citées pour relever le défi :

Développer une plateforme dédiée aux mobilités collaboratives en zone rurale • Augmenter la couverture 4G en zone rurale



DÉFI 3 : FRACTURES SOCIALES ET TERRITORIALES

> Des mobilités plus solidaires

Les participants aux ateliers souhaitent un accès aux transports publics plus adapté à leurs usages (en particulier aux personnes à mobilité réduite) et aux bassins de vie, le développement de services à la demande et l'adaptation des horaires et fréquences. Ils demandent la création de dessertes en fonction des bassins d'emploi et des zones rurales mieux desservies.

Autour de ce défi largement partagé par les participants, des attentes particulières s'expriment selon les territoires.

Pour **Pontivy**, l'adaptation des horaires et des fréquences est soulignée. L'accent est mis sur la nécessité d'une réelle offre intermodale. La réouverture de la gare est une demande générale.

Pour **Rennes**, les attentes vont vers l'amélioration de l'accessibilité du réseau de transports aux personnes à mobilité réduite et la mise en place de tarifs plus attractifs et modulaires en fonction des profils d'usagers concernés. L'extension du réseau de transports en commun est également souhaitée.

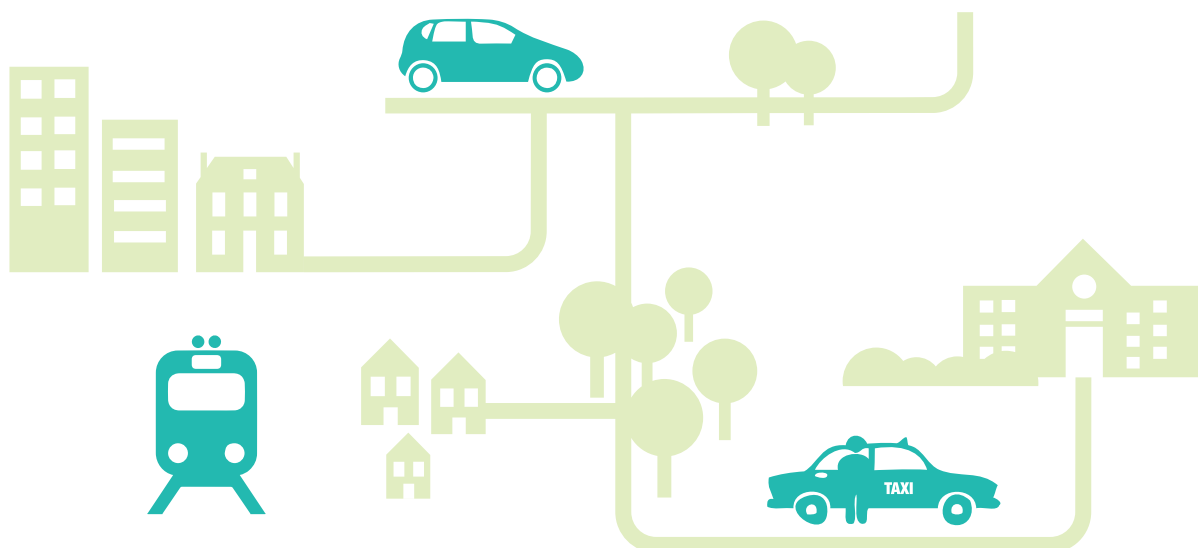
Pour **Fougères**, il est attendu le développement de l'offre rennaise de transport en commun au péri-urbain avec une meilleure adaptation aux besoins locaux au niveau des horaires, des correspondances pour favoriser l'intermodalité (vélo – train – bus) et de la signalétique.

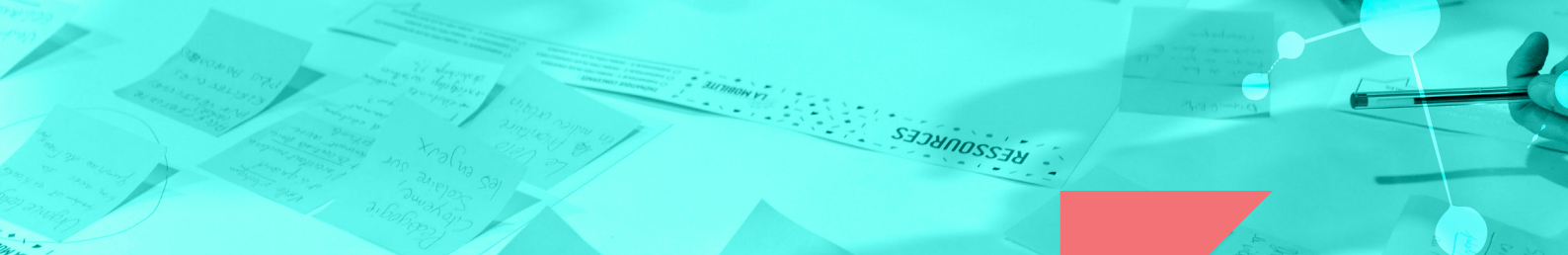
Pour **Concarneau**, cela passe par des tarifs plus cohérents vis-à-vis des usagers et de leurs situations notamment financières. Il est demandé là aussi une meilleure gestion des horaires et des fréquences ou encore le développement des services à la demande. Ceci doit permettre d'améliorer l'attractivité des transports en commun.

Les participants souhaitent des zones rurales mieux desservies.

Les pistes les plus fréquemment citées pour relever le défi :

Ré-ouvrir les gares en zones rurales • Accompagner financièrement les jeunes dans l'obtention de leur permis de conduire en zone rurale • Augmenter l'offre de taxis ruraux à prix abordables • Développer l'offre de taxis collectifs





DÉFI 4 : INTERMODALITÉ > Des mobilités plus intermodales

Les quatre territoires expriment des attentes communes.

Les participants demandent un renforcement de l'intermodalité pour leurs déplacements et une meilleure gestion des horaires et des fréquences en adaptant les typologies et les dimensions des véhicules en fonction de l'affluence.

Ils attendent que les mobilités collaboratives soient intégrées dans une offre multimodale globale portée par les collectivités. Les liaisons entre l'offre de transports publics et l'offre de transports collaboratifs et partagés doivent être favorisées.

Ils veulent voir les mobilités douces se développer au quotidien. Cela passe par le développement de mesures incitatives et des infrastructures adaptées et visibles de tous.

Ils souhaitent voir se généraliser les pistes cyclables et les sécuriser. Leur développement doit toucher non seulement les centres urbains, mais aussi le péri-urbain. Elles doivent également être intégrées à l'offre multimodale de transports publics.

Les pistes les plus fréquemment citées pour relever le défi :

Adapter le dimensionnement des véhicules de transports publics et leur fréquence à la demande en temps réel





DÉFI 5 : SÉCURITÉ ET SÛRETÉ > Des mobilités plus sûres

La sécurisation des déplacements est une attente commune aux quatre territoires.

Elle porte sur l'amélioration des infrastructures existantes, une meilleure sécurisation des voies cyclables, une meilleure visibilité sur les routes et davantage de sensibilisation du citoyen (jeune et adulte) par une réelle prise de conscience globale.

Le durcissement des sanctions en cas d'incivilité et de mise en danger est aussi demandé (à Pontivy).

Les pistes les plus fréquemment citées pour relever le défi :

Fixer à 30 km/h la limitation de vitesse en centre-ville • Imposer des visites médicales pour le renouvellement régulier du permis de conduire • Anticiper et favoriser le développement de véhicules autonomes sûrs • Un éclairage à LED avec détection de présence sur les axes de déplacements en zones rurales • L'intégration de modules renforcés dédiés au respect des autres usagers de la route dans l'examen du permis de conduire • Prioriser le vélo en ville • Des plots de signalisations fluorescents sur les pistes cyclables • Des couloirs de circulation à sécurité renforcée pour vélos et piétons





DÉFI 6 : GOUVERNANCE ET FINANCEMENT

> Des mobilités plus soutenables

Les attentes sont communes aux quatre territoires.

Les participants souhaitent qu'il y ait une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics des besoins de mobilités de leur territoire, particulièrement en zone rurale, ce qui nécessite de meilleures connexions entre les différents niveaux : local, régional et national. Ils estiment que les décisions en matière de transports publics sont trop prises "d'en haut".

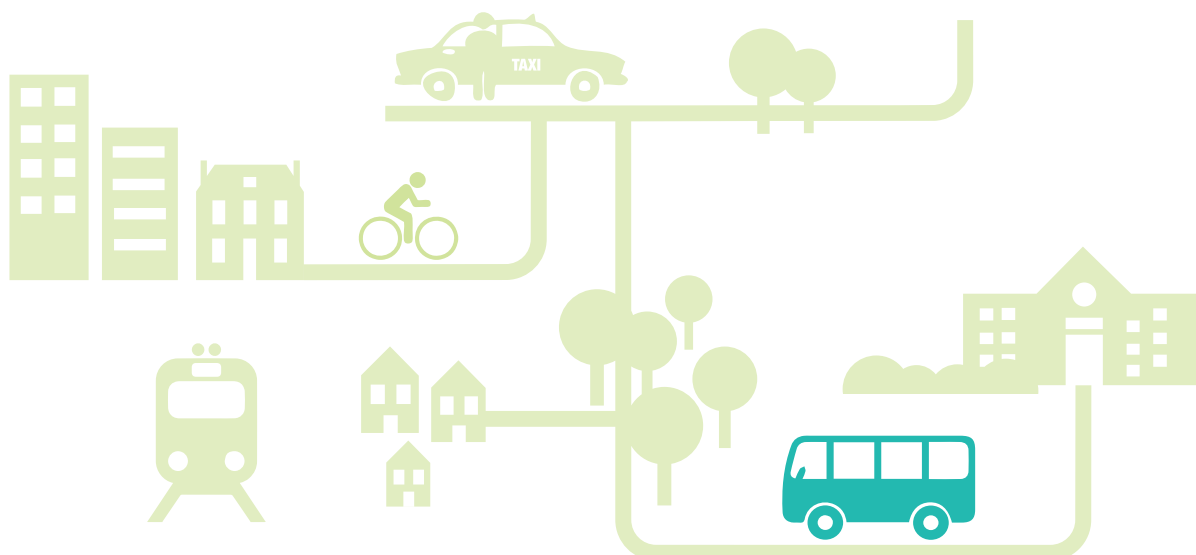
Leurs attentes portent aussi sur des transports financièrement plus accessibles et une incitation des entreprises à donner l'exemple en matière de mobilité.

Ils demandent aux pouvoirs publics des réponses opérationnelles sur les différentes propositions évoquées lors des ateliers.

Sont attendus en particulier l'application des dispositions réglementaires en termes d'accessibilité, un soutien financier aux usagers les plus fragiles, l'amélioration des infrastructures, la sensibilisation des citoyens aux mobilités propres et respectueuses de la santé.

Les pistes les plus fréquemment citées pour relever le défi :

Gratuité des transports en commun • Demande en temps réel • Harmoniser les tarifs des transports publics à l'échelle régionale (a minima) ou à l'échelle nationale • Un ticket commun à tous les modes de transports au niveau national



CONCLUSION

DES PARTICIPANTS SATISFAITS D'AVOIR APPORTÉ LEUR CONTRIBUTION

Sur les 146 participants, 58 ont répondu au questionnaire de satisfaction qui leur a été soumis à l'issue des ateliers par la DREAL Bretagne. Globalement, ils ont été très satisfaits, en particulier de l'ambiance des ateliers, des résultats auxquels le travail a abouti et de la possibilité d'avoir pu exprimer toutes leurs idées. Ils sont également satisfaits d'avoir pu échanger, partager des préoccupations communes et en découvrir d'autres.



La production de ces ateliers est accessible sur le site Internet de la DREAL Bretagne (www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/mobilites-r108.html)

LES SUITES À VENIR

L'ensemble des éléments recueillis dans le cadre des Assises de la mobilité, en particulier ceux issus des ateliers territoriaux, va permettre de contribuer à l'élaboration des nouvelles politiques publiques qui dessineront les mobilités en France à l'horizon 2030, dont une loi d'orientation des mobilités qui doit intervenir d'ici à la fin du 1er semestre 2018. Les synthèses de ces travaux sont disponibles sur le site du ministère à l'adresse suivante : www.assisesdelamobilite.gouv.fr

L'expression des participants aux ateliers territoriaux en Bretagne a permis de prendre connaissance des attentes des citoyens de notre région et des pistes de solutions qu'ils envisagent pour y répondre. Cette matière sera utilisée par les services de l'État dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation des mobilités.

